

0491260D
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FRANCOIS VILLON
AVENUE FRANCOIS VILLON
49130 LES PONTS DE CE
Tel : 0241449052

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Factures émises - envoi électronique

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 16
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2023
Réuni le : 05/10/2023
Sous la présidence de : Gilles Ernoult
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration se prononce sur l'approbation de l'envoi électroniques des factures émises par le collège

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Envoi_électronique_factures émises: Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'envoi électronique des factures émises par le collège, notamment les factures liées au règlement de la demi-pension, à l'attention des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0